AVERTISSEMENTS AGRICOLES

9 Juillet 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

ALPES de HAUTE PROVENCE HAUTES-ALPES ALPES MARITIMES BOUCHES-DU-RHONE HAUTE CORSE CORSE SUD VAR VAUCLUSE SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription 24, Rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements Quartier Cantarel MONTFAVET Adresse Postale B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

SPECIAL "CULTURES MARAICHERES"

Teigne du poireau

Le vol des adultes de 2ème génération a débuté en zone précoce .
Il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception de cet avis .

Produits utilisables :

- azinphos éthyl et méthyl 40 g M.A./hl (Gusathion)
- méthidathion 30 g M.A./hl (Ultracide)
- parathion méthyl 40 g M.A./hl (nombreuses spécialités)
- tétrachlorvinphos 150 g M.A./hl (Gardona)

✩✩✩✩

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur-Gérant R.Duffaud. CPPAP N° 478 AD

P 196